

Biens classés et zones de protection

Extension de classement des minières néolithiques de silex et vestiges paléolithiques de Spiennes ainsi que les témoins de l'extraction du silex à l'époque historique, classés par arrêté du 7 novembre 1991 (M et S)

CLASSE
Patrimoine exceptionnel - La totalité du monument classé et du site classé présentent le caractère exceptionnel

CLASSE
Patrimoine mondial - Sont inscrites sur la liste du Patrimoine Mondial les minières néolithiques de silex de Spiennes (2000).

Identification

Code interne : 53053-CLT-0236-01

Code DGO4 : MONS/98 bis

Localisation

MONS

Ancienne(s) commune(s) : Spiennes, Nouvelles

Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie du monument : 

Cartographie du site : 

Décision

Date d'ouverture de la procédure : 05/06/2014

Date d'arrêté : 01/04/2015 (classement)

Date de publication : 26/05/2015

Type(s) de classement

- Monument
- Site

Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

Dossier(s) Lié(s)

[53053-
CLT-0009-01](#)

Commentaire(s)

Cartographie très généraliste pour le monument car toutes les parcelles classées comme site sont classées également comme monument. Dans un souci de lisibilité, seules cinq parcelles ont été reprises.

Document(s)



Arrêté - 105.93 Ko



Publication au Moniteur belge - 30.72 Ko



Fiche d'analyse n°01 partie 01 - 992.67 Ko



Fiche d'analyse n°01 partie 02 - 12.2 Mo



Plan - 111.78 Ko

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.